

Direction des Ressources Humaines
Service Gestion Administrative/Carrières

AR 2023-85

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CREUSE

VU le code général de la Fonction Publique ;
VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
VU le décret n° 89-229 du 17 avril 1989, modifié, relatif aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
VU le décret 2016-1858 du 23 décembre 2016, modifié, relatif aux Commissions Consultatives Paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
VU l'arrêté ministériel du 9 mars 2022 fixant la date des élections aux commissions administratives paritaires au 8 décembre 2022 ;
VU le procès-verbal du 8 décembre 2022 des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire ;

ARRETE

Article 1 : La Commission Consultative Paritaire des agents contractuels, placée sous la présidence de la Présidente du Conseil Départemental ou de son représentant, est composée comme suit :

REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT

Titulaires :

- ▶ Guy MARSALÉIX, Conseiller Départemental du canton de Bonnat
- ▶ Catherine DEFEMME, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Conseillère Départementale du canton d'Aahun
- ▶ Marie-Christine BUNLON, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Conseillère Départementale du canton de Gouzon
- ▶ Delphine CHARTRAIN, Conseillère Départementale du canton de Grand Bourg
- ▶ Patrice MORANCAIS, Vice-Président du Conseil Départemental, Conseiller Départemental du canton de Gouzon

Suppléants :

- ▶ Catherine DEFEMME, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Conseillère Départementale du canton d'Aahun
- ▶ Marie-Thérèse VIALLE, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Conseillère Départementale du canton d'Evaux-les-Bains
- ▶ Laurent DAULNY, Vice-Président du Conseil Départemental, Conseiller Départemental du canton de Dun-le-Palestel
- ▶ Hélène PILAT, Conseillère Départementale du canton de Bonnat
- ▶ Jérémie SAUTY, Conseiller Départemental du canton d'Auzances

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Titulaires

- ▶ Nathalie KLEIN
- ▶ Christophe MOREIGNE
- ▶ Eric TALLET
- ▶ Camille BROSSIER
- ▶ Jessica LAGRANGE

Suppléants

- ▶ Anita ROUSSEAU
- ▶ Jérôme NIATEL
- ▶ Philippe BLONDET
- ▶ Valéry FAVRE
- ▶ Audrey DELGRANDI

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Guéret, le 27 avril 2023
Pour la Présidente du Conseil Départemental
LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
et par délégation,

par empêchement du Directeur Général des Services
le Directeur Général Adjoint en charge
du Pôle Cohésion Sociale

Philippe METGE